



Systèmes de réparation automobile

Système de protection de cabine 3M™ Dirt Trap

1) Références

36586	Film transparent Dirt Trap 3M™, 457 mm x 30,5 m
36852	Rouleau de protection de cabine Dirt Trap 3M™, blanc, 711,2 mm x 91,44 m
36851	Rouleau de protection de cabine Dirt Trap 3M™, blanc, 355,6 mm x 91,44 m
36866	Applicateur mural pour rouleau de protection de cabine 3M™ Dirt Trap
36862	Dévidoir de rouleau de protection de cabine Dirt Trap 3M™
36863	Dévidoir de film transparent Dirt Trap 3M™
36865	Applicateur au sol pour rouleau de protection de cabine Dirt Trap 3M™, 711 mm

2) Description et utilisation finale

Le système de protection de surface 3M™ Dirt Trap est conçu pour être utilisé dans les cabines de peinture aérosol avec ventilation à air pulsé.

Le système comprend une matière non tissée blanche adhésive avec support spécialement conçue pour protéger les surfaces comme les murs et les planchers des cabines de peinture, piéger la poussière, les particules en suspension et les brouillards de peinture, tout en augmentant la luminosité de la zone de travail.

Le système comprend également un film transparent conçu pour protéger les lampes et les fenêtres des brouillards de peinture.

3) Propriétés physiques

Support polyester non tissé	< 60 % en poids
Colle thermofusible	< 40 % en poids
Voile polyester	< 25 % en poids

Des performances satisfaisantes du système de protection 3M™ Dirt Trap peuvent être obtenues à des températures et temps d'exposition variables sur de nombreux substrats. Des tests doivent être effectués afin d'établir les performances dans vos conditions d'utilisation.

4) Consignes d'utilisation

1. Pour des performances optimales, appliquez un matériau de protection sur les nouvelles cabines ou sur les cabines qui ont été nettoyées et repeintes.

Remarque : Nettoyer la surface : la poussière et la saleté en vrac doivent être éliminées afin que le matériau adhère aux surfaces. Les murs et les sols doivent être parfaitement secs pour une bonne adhérence

2. Installation du rouleau de protection de cabine Dirt Trap 3M™ sur les murs

- Chargez le matériau dans le dévidoir magnétique (PN36862) ou l'applicateur mural (PN36866)
- Installez la première section au plus près du sol
- Tirez le tissu sur toute la longueur de la cabine
- Évitez un étirement excessif du produit
- Évitez les ponts et les boursouflures du matériau (surtout dans les angles)
- Utilisez la raclette pour fixer l'extrémité du matériau à l'angle
- Coupez le matériau au niveau du dévidoir
- Raclez toute la section du mur afin de vous assurer qu'il est complètement fixé
- Chevauchez la première section de 25 mm ou moins (1")
- Répétez pour terminer d'installer les 3 sections murales
- Complétez les autres murs et portes en utilisant le même procédé
- Après le premier cycle de cuisson, recollez toutes les zones lâches du rouleau de protection de cabine Dirt Trap

3. Installation du film transparent Dirt Trap 3M™ sur les fenêtres et les lampes

- Grattez et nettoyez soigneusement les surfaces en verre avant l'installation
- Couvrez le bord de la raclette d'installation avec le rouleau de protection de cabine Dirt Trap pour réduire la trace sur le film
- Chargez le dévidoir magnétique avec le film et monter le dévidoir sous la fenêtre ou la lampe
- Facultatif : vaporisez la vitre avec un nettoyant pour vitres ou une solution d'eau/d'alcool pour améliorer la manipulation
- Tirez le film vers le haut et sur la vitre et utilisez la raclette pour appliquer
- Commencez par le haut près du centre et travaillez sur les bords en lissant et en éliminant les poches d'air et les plis
- Coupez les bords avec un cutter

Renouvellement du produit

Le produit peut être utilisé dans des cabines de peinture aérosol avec une plage de températures de cuisson de 60 °C à 80 °C.



Fiche technique

Entrée en vigueur : 14/09/2020 Remplace : 01/03/2012

Afin d'assurer un retrait propre et facile du matériau mural, remplacez-le en cas de brouillard de peinture. Le matériau doit être remplacé avant 150 cycles de peinture ou avant 3 mois. Le matériau du sol doit être remplacé dans les 4 semaines.

Le film de protection Dirt Trap 3M™ transparent (PN36586) est uniquement destiné à une application limitée en tant que film protecteur temporaire pour les fenêtres et les phares. Ce produit n'a pas été évalué pour une utilisation comme finition de sol ou de mur/plafond. L'utilisation de ce produit comme produit de masquage de mur ou de sol principal n'est pas recommandée.

5) Stockage

Pour assurer les performances optimales du produit, utilisez-le dans les 24 mois suivant sa date de fabrication.

Conservez le produit dans son emballage d'origine dans des conditions normales de température et d'humidité (21 °C et 50 % d'humidité relative). Évitez d'entreposer le produit à des températures supérieures à 29 °C pendant une période prolongée. Gardez le produit recouvert et propre.

6) Sécurité

Les environnements de peinture sont des zones potentiellement explosives. Les opérateurs sont tenus de diviser ces atmosphères potentiellement explosives en zones, selon la probabilité d'occurrence « Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV) » [Ordonnance allemande sur la sécurité et la santé au travail]. Cette classification de zone doit être documentée dans le document de protection contre les explosions de l'installation particulière chez l'utilisateur final.

Le système de protection de surface Dirt Trap™ peut être utilisé comme suit :

Zone 0	=	Ne pas utiliser
Zone 1	=	Ne pas utiliser
Zone 2	=	Utiliser uniquement conformément aux instructions d'utilisation et consignes de sécurité importantes

Veillez lire attentivement toutes les informations générales et les consignes de sécurité avant d'appliquer le produit.

Les consignes de sécurité contiennent des instructions que vous devez suivre pour votre sécurité personnelle et éviter les dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Veillez lire attentivement toutes les informations générales et les consignes de sécurité avant d'appliquer le produit. Les consignes de sécurité contiennent des



instructions que vous devez suivre pour votre sécurité personnelle et éviter les dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Ne pas couvrir les grilles de plancher avec le produit 3M™ Dirt Trap afin d'éviter la restriction du débit d'air

AVERTISSEMENT

Le matériau doit être remplacé avant 150 cycles de peinture ou avant 3 mois pour maintenir un environnement sûr. Ne pas appliquer des couches complètes de produit Dirt Trap les unes sur les autres. Un léger chevauchement d'environ 2,5 cm sur les bords est recommandé.

AVERTISSEMENT

Pour éviter les blessures, ne montez jamais le dévidoir en hauteur. Tirez toujours le film vers le haut depuis le dévidoir.

Le système de protection 3M™ Dirt Trap est destiné à un USAGE INDUSTRIEL PROFESSIONNEL UNIQUEMENT.

7) Clause de non-responsabilité

L'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisée que par un professionnel compétent. Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé.

Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur.

Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures...) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle.

Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.



Fiche technique

Entrée en vigueur : 14/09/2020 Remplace : 01/03/2012

Plus d'informations sur la santé et la sécurité

<p>3M (Suisse) S.à r.l. Systèmes de Réparation pour l'Automobile Eggstrasse 91 CH-8803 Rüschlikon</p> <p>Tel: +41 4350 896 58 E-Mail: 3M.PAS.ch@mmm.com www.3M-autoinfo.ch</p>	<p>3M France 1 Parvis de l'Innovation CS 20203 95006 Cergy-Pontoise France</p> <p>Tel : +33 (0)1 30 31 61 61 3M.contact.fr@mmm.com www.3M.com/fr/repauto</p>	<p>3M Belgium bvba/sprl Automo- tive Aftermarket Division Hermeslaan 7 1831 Diegem Belgium Tel. +32 2808 17 91 3M.CDC.bnl@mmm.com www.autocarrosserie.be</p>
<p>3M AFRIQUE FRANCOPHONE Société à responsabilité limitée Au capital de 19.756.400 Dir- hams,</p> <p>Siège Social: ZF Ksar Almajaz Bureau 6 Plateforme Lot n°2 Im- meuble 4 zénith Tanger, R.C : 74327, I.F. : 18745050</p>	<p>3M MAROC Société à responsabilité limitée Au capital de 18.000.000 de Dirhams,</p> <p>Siège Social: 33, lot la colline II Sidi Maarouf - Casablanca R.C:78517, I.F.: 1084514 Mo- rocco</p>	

© 3M 2020. 3M est une marque déposée de la société 3M. Tous droits réservés.